

## QUESTION 6

Le groupe est constitué de 9 personnes toutes enseignantes en classes préélémentaires et élémentaires et parents d'élèves scolarisés de la maternelle à l'université

### CONSTATS:

Concernant la diversité des parcours, il apparaît que la Loi d'orientation de 1989 et celle instituant le collège unique n'ont pas été appliquées.

Des questionnements importants sont mis en avant sur le rôle de l'école et la très importante hétérogénéité des missions qui lui sont imposées, l'école devant semble-t-il répondre à toute problématique sociétale émergente.

Sur ce registre:

Les participants soulignent les carences importantes, en terme quantitatif, de la médecine scolaire, des RASED, des services sociaux.

Les participants soulignent la nécessité de la définition d'un socle commun et minimum de connaissances à l'issue de la scolarité obligatoire

### PROPOSITIONS:

Refonte de la formation initiale et continue des personnels enseignants avec une professionnalisation des contenus, la création d'un tronc commun aux enseignants de tout niveau, (pédagogie différenciée, travail d'équipe, concertation, connaissance de l'ensemble du système éducatif ...).

Valorisation auprès de l'ensemble des acteurs du système éducatif de l'ensemble des filières qu'elle soient techniques ou générales, une orientation ne devant à priori pas être un choix par défaut.

Refonte de la structure des collèges de 6<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> permettant une prise en charge adaptée aux rythmes d'apprentissages. La limitation du nombre d'enseignants par élève par la mise en œuvre de polyvalence est sollicitée.

Création de structures de type internat paraissant nécessaire afin de limiter les inégalités liées aux conditions de vie, certaines ne permettant pas à nombre d'élèves de développer leurs potentialités.

Mise en œuvre de structures d'adaptation à l'entrée des différents degrés de l'école permettant aux élèves en difficulté d'intégrer les nouveaux modes de scolarité qui leur sont imposés.

Question 15 : Comment lutter contre la violence et les incivilités ?

Animateur : Antoine d'ARGENLIEU

Rapporteur : Jean-Pierre DHANGER

TROIS PROPOSITIONS :

Proposition n°1 : **INSTITUTIONNALISER LES REUNIONS AVEC LES PARENTS pour EXPLIQUER d'un point de vue PROFESSIONNEL le rôle de l'école, les règles de**

**fonctionnement dans cet établissement, les contenus des apprentissages et les acteurs que l'élève y rencontre.**

Proposition n°2 : **FORMER LES DIRECTEURS à la fonction de CONTENANCE, pour permettre un climat de PAIX dans les établissements et de CONFIANCE entre tous ses membres : Poser un REGARD HUMAIN, dans un RESPECT MUTUEL, sur toutes les familles, surtout celles qui sont en SOUFFRANCE D'ECOLE ; Relayer à l'IEN, autorité, en cas d'échec de communication.**

Proposition n°3 : **RENFORCER LES STATUTS DE L'ENSEIGNANT ET DU DIRECTEUR POUR REDONNER AUX CITOYENS TOUTE LA GRANDEUR DE L'IMAGE DE L'ECOLE DE LA NATION.**

## **DEBAT :**

### VIOLENCE SOUFFRANCE

Il y a violence s'il y a souffrance.

L'école a besoin de paix pour bien travailler, de confiance aussi. Quand un enseignant est agressé, c'est sa personne qui est agressée et non l'institution.

Lutter contre la violence passe par la communication, communication entre école et familles : Les enseignants, dans des réunions avec les parents, expliquent le rôle de l'école, ce que l'élève va y apprendre et comment ; les parents quant à eux développent leur point de vue sur l'école et ce qu'ils en attendent. Lutter contre la violence, c'est parler cet écart entre le désir des familles et le projet développé par l'école.

Les parents qui ne viennent pas au devant des enseignants, même quand ceux-ci les y invitent ont souvent un vécu très douloureux avec l'institution école, d'où la fuite devant les demandes de rencontre des enseignants, du psychologue scolaire ou de la médecine scolaire.

### ROLE SOCIAL DE L'ENSEIGNANT

Les expériences positives de contact avec ces familles parfois défaillantes sont celles qui ont permis de poser un regard humain sans jugement, dans un respect mutuel. L'enseignant, le directeur mettent du lien dans le réseau d'adultes : services municipaux, services sociaux...

L'enseignant peut-il, doit-il avoir un rôle social. Les avis sont partagés selon le niveau enseigné et le profil personnel des enseignants.

En cas de violence verbale, le directeur a un rôle de « contenance » des parents agressifs, pour calmer et redonner la paix à l'école.

En cas d'échec dans cette mission très délicate, le relais à l'autorité s'impose, l'Inspecteur assumant sa fonction d'autorité dans le cadrage de l'incident pour instaurer à nouveau dialogue et confiance dans l'école.

### AUTORITE SANCTION CONTRAT DE COMPORTEMENT

Existe-t-il des sanctions possibles à l'école maternelle, élémentaire. Des collègues présentent des expériences douloureuses de confrontation à la loi avec de très jeunes enfants... L'exclusion est-elle envisageable, positive ?

Une expérience de mise en place de contrat de comportement est rapportée : contrat écrit, hebdomadaire, tripartite entre enfant – famille – école (enseignant, directeur, inspecteur.) Son objectif : permettre la mise en mots et la rencontre, le dialogue sur les réussites de l'élève, ses difficultés de la semaine écoulée, et la définition des objectifs de la semaine à venir.

La sanction existe, mais ne peut qu'être adaptée à chaque cas.

Ce type de CONTRAT DE COMPORTEMENT nécessite d'impliquer les familles, peut-être avec les délégués de parents élus en soutien si la famille le souhaite.  
Le REGLEMENT INTERIEUR semble être un OUTIL incontournable pour COMPRENDRE LE SENS DES REGLES DU VIVRE ENSEMBLE ET DES SANCTIONS.

Faut-il RENFORCER LE STATUT D'ENSEIGNANT et CELUI DU DIRECTEUR ?

OUI ! pour REDONNER AUX PARENTS TOUTE LA GRANDEUR DE L'IMAGE DE L'ECOLE DE LA NATION.

La relation de confiance parents – enseignants et élèves – enseignants ne se construit que dans la communication, mais celle-ci nécessite que tous ses acteurs respectent les règles les plus élémentaires du vivre ensemble, dans le respect de chacun. Certaines fois, le respect n'y est pas.

La relation de confiance enseignant – équipe se construit aussi dans l'équipe de l'école. Travailler ensemble en confiance ne se décrète pas. Des modalités de constitution des équipes d'école sont peut-être à redéfinir en fonction du projet à construire ensemble, avec un contrat d'engagement sur des objectifs à mettre en œuvre sur une période déterminée, 3 ans par exemple.

Faut-il renforcer les équipes par des personnels non-enseignants ?

OUI ! Les aides – éducateurs ont prouvé leur utilité en dynamisant les équipes et en assumant des missions qui ne l'étaient pas jusqu'alors. Leur départ nuit gravement au dynamisme et à l'ouverture de ces équipes.

Les AVS, quand ils sont en place, apportent des éléments de réponse incontestables dans les champs de leurs missions, mais ne couvrent pas les champs précédemment occupés par les aides – éducateurs.

-----

## **Question n° 17 : Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?**

### **1- Les rythmes scolaires :**

- Il est nécessaire de revoir l'organisation de la journée de classe.

Il faut redéfinir le rythme de l'enfant et adapter l'école à celui-ci.

Il faut bien scinder les différents moments de la journée (avant la classe, pendant et après la classe) : il faut recentrer l'école sur son premier rôle.

Réfléchir sur le bien-fondé de la journée continue que vivent certains petits de maternelle : garderie le matin, cantine le midi, garderie le soir.

Réfléchir sur les transports : les élèves de collège notamment et surtout de lycée partent tôt de chez eux et rentrent tard. Cela ne facilite pas la qualité de leur vie d'écolier.

**Propositions:** - Réaménager la journée de classe. Privilégier les temps d'EPS, d'éducation artistique, d'activités liées au développement du corps et de la personne l'après-midi.

- A cette fin, les élus doivent être contactés : place de l'enfant dans la cité.

- Réfléchir à un mode de garde mettant en place un système de nourrices, à l'extension des crèches collectives, à un financement pour que les mamans des jeunes enfants scolarisés puissent éviter la garderie et la cantine.

- Revoir l'organisation 4 jours – 4 jours et demi.

Il faudrait une unité plus importante.

Faire un bilan permettant de dégager la formule la plus profitable aux enfants.  
Volonté de ne pas passer au mercredi matin : la coupure est nécessaire pour chacun.

- Le rythme des vacances.

Souhait de revenir au principe des 7 semaines de classe et 2 semaines de vacances.  
Cette organisation semble la plus adaptée au rythme de l'enfant.

**2- Les bâtiments scolaires :**

- L'espace a-t-il une influence sur la qualité de vie de l'enfant ?

Il apparaît qu'il vaut mieux éviter les grosses structures, et les écoles à une seule classe.

Intérêt d'une structure à 3. Les relations avec les parents sont facilitées par cette petite structure, ainsi que celles avec les enfants.

**Propositions :** - La qualité de vie des élèves sera optimisée par le fait que l'école soit une petite structure et que les effectifs de classe ne dépassent pas 20 élèves.

- Intérêt de la classe passerelle pour les jeunes enfants de maternelle.

**3- Place et rôle des intervenants :**

Ils doivent être considérés comme des collaborateurs. L'enseignant reste le maître de la classe.

**Proposition :** - Afin d'avoir des enfants mieux et plus formés, revoir l'organisation et le rythme entre l'équipe enseignante et les intervenants.

Tout passe par l'enseignement et l'éducation. Il faut donc donner les moyens à l'école.

**4- La polyvalence :**

- Problème lié à la quantité de choses à enseigner dans des domaines différents, alors que certains ne sont pas maîtrisés.
- Problème lié à la stabilité dans les postes.

Réfléchir à une plus grande stabilité des enseignants, afin d'améliorer la qualité de vie des élèves qui ont besoin de repères.

La qualité de vie personnelle est liée à celle de l'école. ( Besoin d'être bien pour que les élèves le soient également). Réfléchir sur le mouvement des enseignants.

Nécessité d'une continuité GS-CP, CM-6<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>-2<sup>nde</sup> : harmonisation indispensable.

**Proposition :** - Mettre en place un lieu d'écoute pour les enseignants.

**5- La formation des maîtres :**

- Formation aux premiers secours demandée (brevet de secourisme à passer, puis à renouveler).
- Demande de plusieurs stages sur l'année pour qu'un maximum d'enseignants y participent.

**Proposition :** - L'éducation Nationale prend financièrement en charge cette formation, à raison d'un enseignant par école devant obligatoirement être formé aux premiers secours.

**6- Autres remarques et propositions :**

- Réfléchir sur le manque ou l'absence de médecins scolaires en nombre suffisant.
- Réfléchir sur l'organisation des contrôles et interrogations dans les collèges et lycées : pourquoi chaque professeur ne s'arrangerait-il pas avec ses collègues, ou en vérifiant dans l'agenda des élèves, afin que les enfants n'aient pas plusieurs contrôles le même jour ?
- Réfléchir à une organisation possible afin que les enfants n'aient pas 10 à 15 kilos sur leur dos chaque jour : - un livre = 2 tomes, ou une série du même livre à l'école et à la maison